

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 27 novembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 23 novembre 2015

2015 DDEES 106-G Subvention et convention avec l'association Panorama, Etudes, Formations, Conseils (20e).

Mme Pauline VERON, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,

Vu le Code des Collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 novembre 2015, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, lui propose l'octroi d'une subvention et convention à l'association Panorama, Etudes, Formations, Conseils ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON, au nom de la 1ère commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association Panorama, Etudes, Formations, Conseils (20e).

Article 2 : Une subvention d'un montant de 35.000 euros est attribuée à l'association Panorama, Etudes, Formations, Conseils (numéro SIMPA : 74061, numéro de dossier : 2015-07226).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement du Département de Paris exercice 2015 à hauteur de :

- 16.200 euros imputés sur le chapitre 65, rubrique 913, nature 6574, ligne DF55007 : crédits gérés par la Direction du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur ;
- 18.800 euros imputés sur le chapitre 017, rubrique 564, nature 6574, ligne DF34019 : crédits du Programme Départemental pour l'Insertion et l'Emploi (PDIE) gérés par la Direction du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO